Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 12 | Le numéro 5 centimes | Mardi 15 janvier 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

Suisse	Fr. 1 30	4 50	8 —	—
Etranger	» 3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Arrestation de M. Caillaux. Le différend sur les nationalités à Brest-Litovsk.

Un événement considérable s'est accompli hier à Paris : l'incarcération de M. Caillaux.

Les documents publiés jusqu'ici sur cet ex-président du Conseil témoignaient que cet arriviste, au milieu de l'angoisse présente, songeait surtout à conquérir de nouveau le pouvoir ; mais il n'en résultait pas qu'il eût trempé dans une affaire de trahison. Quel est le fait nouveau qui a justifié son arrestation ? Nous n'en savons encore rien. Les journaux parlent d'un document sorti d'un coffre-fort que M. Caillaux avait dans une banque italienne.

M. Clémenceau a eu sa part dans l'acte que la justice militaire vient d'accomplir. Le Tigre ne lâchera pas sa proie. A la justice de faire son œuvre d'une façon parfaitement impartiale. On dit que c'est une affaire Dreyfus qui recommence. Souhaitons que non. A un moment comme celui-ci, où la France joue une grosse partie avec l'ennemi extérieur, il lui serait dommageable qu'une guerre intestine absorbât une partie des énergies que réclame la lutte à ses frontières.

***

La commission qui a été formée à la conférence de Brest-Litovsk pour préparer la solution des questions territoriales a tenu deux séances qui ont fait apparaître vivement les divergences qui séparent les délégations.

Tout d'abord, le commissaire Trotzky a refusé d'accéder à une formule préliminaire disant que les parties contractantes se proposaient de vivre désormais en paix et amitié. L'accord des peuples, a-t-il dit, ne doit pas être un effet de conventions diplomatiques ; il doit avoir d'autres causes. On devine ce que Trotzky entend par là : c'est le rapprochement des prolétariats nationaux par la révolution.

Il a été décidé ensuite que l'évacuation des territoires occupés serait réciproque : ainsi, pour obtenir la libération de ses territoires, la Russie devra retirer ses armées de l'Arménie.

Mais on n'a pas pu s'entendre sur le délai dans lequel le retrait des armées devrait s'effectuer. L'Allemagne et l'Autriche ne veulent retirer leurs troupes que lorsque la Russie non seulement aura retiré les siennes, mais aura licencié son armée. Les Russes ont proposé que l'évacuation et le licenciement s'opèrent en même temps, de part et d'autre. Ce point a été laissé en suspens.

Les plénipotentiaires ont abordé alors la grosse question de savoir quels territoires devaient être évacués.

M. de Kühlmann a exposé la doctrine allemande, qui est celle-ci : L'occupant n'a l'obligation d'évacuer que les territoires qui sont destinés à demeurer partie intégrante de l'Etat avec lequel le traité de paix est conclu.

Or, l'Allemagne ayant posé en fait, d'entrée de cause, que la Pologne, la Courlande, la Lithuanie, la Livonie avaient manifesté la volonté de sortir du corps d'Etat russe, la conséquence de la proposition Kühlmann est que la clause relative à l'évacuation ne s'appliquerait pas à ces territoires.

Mais Trotzky a contesté la thèse allemande. Il a soutenu que les comités d'indépendance ou autres organes (diètes, etc.), qui avaient proclamé l'autonomie de certaines anciennes provinces russes, ne représentaient pas la totalité de la population de ces provinces, qu'ils n'étaient que l'organe d'une classe (par exemple, la caste aristocratique, en Courlande) et qu'on ne pouvait tenir leurs décisions pour l'expression de la volonté populaire.

Les délégués austro-allemands ont riposté que, à tout le moins, les vœux exprimés par ces organes représentatifs établissaient une présomption des intentions du peuple tout entier. Il y aurait lieu, tout au plus, de s'assurer de son assentiment par l'organisation d'un referendum. Mais Berlin et Vienne tiennent les décisions prises comme d'ores et déjà valables.

Trotzky a demandé pourquoi, dans ce cas, les nationalités en cause n'avaient pas été convoquées à la conférence.

Sur quoi, M. Kühlmann et le comte Czernin se sont déclarés prêts à les y admettre.

Le débat a été arrêté ici, au bout de la journée du 11.

Le lendemain, la délégation russe a présenté des propositions concrètes sur cette question, qui est le point capital des négociations.

La conclusion de ces propositions est que le gouvernement maximaliste considère comme nul et non avenu tout ce qui a pu être décidé par des organes représentatifs quelconques, au nom des populations des territoires actuellement détachés de la Russie ; il entend que ces populations elles-mêmes soient appelées à décider de leur sort par le moyen d'un referendum qui devrait avoir lieu après le départ des armées occupantes.

Le représentant militaire de l'Allemagne a aussitôt opposé une fin de non recevoir à ce programme. Il a fort malmené les maximalistes, leur reprochant de n'être qu'un pouvoir fondé sur la violence et qui est bien loin de conformer sa conduite à ses principes, à l'égard des aspirations des nationalités. Le général Hoffmann a cité le cas du congrès de la Russie blanche, que les maximalistes ont dispersé à coups de baïonnettes et de mitrailleuses, et l'hostilité de Pétrograd contre la république de l'Ukraine.

Sur quoi, on s'est séparé sans avoir rien résolu et dans des dispositions rien moins que conciliantes.

***

En France, l'opinion publique est persuadée que l'état-major allemand va, dans quelques semaines, jeter tout le poids de ses forces, unies à celles de l'Autriche, contre l'armée franco-britannique. En Allemagne, on paraît partager cette attente. Nous avons cité un article de la *Gazette de Francfort* dans lequel on envisageait la collaboration des forces allemandes et autrichiennes sur le front français. Le comte Czernin, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, a prononcé, au surplus, des paroles qui ont été rapportées également et desquelles on devait conclure à une coopération de l'armée austro-hongroise avec l'armée allemande contre l'armée franco-anglaise.

Ces derniers temps, on a vu surgir dans la presse de l'Entente des pronostics plus précis sur la date et le plan du grand coup *germanique*. Quelques-unes de ces prévisions sont données comme l'écho d'indiscrétions échappées aux journaux d'Outre-Rhin ou de confidences surprises par un voyageur de retour d'Allemagne. Un journal de Dresde aurait annoncé la date de la prochaine offensive ; en rapportant le fait, on ajoute que le même journal avait déjà prédit avec une exactitude surprenante l'époque de l'attaque contre l'Italie. L'autre jour, le *Matin* disait savoir que l'effort de l'ennemi se porterait de nouveau contre Verdun : le prince impérial brûlerait d'effacer son échec.

Si quelque feuille allemande a risqué un pronostic, ce n'est pas, assurément, un grand journal. Depuis plusieurs semaines, les oracles militaires, sur les bords de la Sprée, du Main ou du Rhin, sont muets. Celui de la *Gazette de Francfort* a retrouvé la parole hier. Les considérations qu'il énonce n'apprennent rien de nouveau. Elles roulent sur le thème d'une offensive contre le front français, en admettant une opération accessoire contre l'Italie. On ne se dissimule pas qu'autre chose est de s'attaquer à l'armée franco-britannique et autre chose d'avoir eu affaire aux Russes et même aux Italiens.

Quant au délai pour agir, il est mesuré à l'état-major allemand par la perspective de l'entrée en scène des Américains ; il n'attendra évidemment pas qu'ils soient là.

En ce qui concerne le théâtre de l'action, les pronostics qui indiquent le front français se fondent sur le caractère essentiel de ce front, à côté duquel les autres sont manifestement accessoires. Mais, pour cette même raison, le front français est aussi le plus redoutable à aborder et, après les insuccès retentissants des tentatives précédentes, la nouvelle entreprise paraît chimérique.

C'est ce qui inspire à quelques-uns des doutes sur la réalité d'un plan de ce genre et leur fait croire que l'état-major austro-allemand se prépare plutôt à reprendre l'attaque contre l'Italie. Mais à quoi cela aboutirait-il ? On ne l'entrevoit pas. Tandis que, sur le front français, si la tentative ressemble au va-tout désespéré du joueur, elle a cette justification d'être la carte forcée, à cause de la menace américaine.

***

Le président du gouvernement hongrois, M. Wekerlé, a été reçu en audience par le roi et lui a exposé son projet d'autonomie militaire de la Hongrie. Le compte rendu de l'audience trahit que le souverain a accueilli avec quelque froideur ce plan séparatiste.

On a été surpris de voir poser pareille question en ce moment. Voici comment cela s'est fait :

M. Wekerlé ne représente au pouvoir qu'une minorité ; la majorité du Parlement hongrois est avec M. Tisza, qui a dû se retirer, parce qu'il ne veut pas accomplir la volonté du roi dans la question de la réforme électorale. M. Wekerlé voudrait être le chef d'un parti de majorité ; à cet effet, il a établi un programme, qu'il croit susceptible de rallier des députés de tous les groupes. Le difficile était de gagner les adhérents de M. Tisza. C'est alors que M. Wekerlé a imaginé d'inscrire dans son programme l'autonomie militaire de la Hongrie.

M. Wekerlé pense peut-être que les institutions militaires auront, dans l'Europe nouvelle qui suivra cette guerre, moins d'importance que par le passé ; c'est ce qui l'aura enhardi à faire sa proposition, qui n'est pas pour renforcer la puissance austro-hongroise.

***

L'ambassadeur d'Italie à Washington a fait connaître par une lettre publique, adressée à un journal israélite des Etats-Unis, que son gouvernement avait adhéré, par un accord formel avec lord Balfour, au projet de reconstitution de la nation juive en Palestine.

D'autre part, le grand-vizir ottoman Talat pacha a déclaré que la Sublime Porte était décidée à favoriser la colonisation juive en Palestine, en élargissant la faculté d'établissement des Israélites étrangers dans leur patrie.

***

Les partis interventionnistes et les francs-maçons italiens, convoqués en assemblée par l'association Giordano Bruno, ont présenté au président du ministère un long ordre du jour, où ils dénoncent le comte Dalla Torre, président de l'Union populaire catholique, et réclament contre lui une punition exemplaire. Ils ont décidé, en outre, d'envoyer un télégramme de félicitations au député Pirolini et de donner la plus large diffusion à son dernier discours, là surtout où il attaque le Vatican.

Cet ordre du jour, publié par les journaux, a été fort maltraité par la censure. C'est dommage, dit l'*Osservatore Romano*, car on aurait aimé connaître dans toute sa teneur le défi des libres penseurs et des francs-maçons aux catholiques. « La levée de boucliers depuis si longtemps rêvée et préparée est donc proche, ajoute l'organe du Vatican. Nous l'attendons, non pas sans un vif sentiment de curiosité au sujet de l'attitude que prendra le gouvernement. La nôtre correspondra à la violence de l'attaque. »

Conférences importantes à Berlin

Berlin, 14 janvier.

(P. T. S.) — Dimanche après midi, après l'arrivée de Hindenbourg, de Ludendorff et du kronprinz, à Berlin, des pourparlers ont eu lieu avec l'empereur, auxquels on attribue la plus grande importance. Les conférences ont été strictement confidentielles et rien n'a encore transpiré à la publicité. On croit cependant qu'il s'agit de la solution de la question polonaise. L'ambassadeur allemand à La Haye, le docteur Rosen, est également arrivé à Berlin. D'après une autre nouvelle, l'ambassadeur allemand à Constantinople, le comte de Bernstorff, a également été rappelé à Berlin.

Les catholiques au parlement italien

Les événements de la guerre ont mis en vedette plusieurs parlementaires catholiques italiens, qui, par leur intervention dans les débats de la Chambre, ont clairement marqué la ligne de conduite qu'ils entendent suivre. Cette attitude du groupe parlementaire catholique s'est affirmée notamment dans l'ordre du jour par lequel le gouvernement italien était invité à s'employer auprès de l'Entente afin qu'il fût répondu à la note du Pape.

Si le groupe reconnaissait jadis pour chef M. Meda, actuellement ministre des finances, son leader paraît être maintenant l'ingénieur César Nava, député de Monza. Les autres notabilités catholiques du Parlement sont MM. Bertini, de Senigallia (Marches) ; Soderini (Osimo, Marches) ; Paul Bonomi (Cusone, Bergame) ; Cameroni (Treviglio, Bergame) ; Degli Occhi (Affori, Milan) ; Longinotti (Verolanova, Brescia) ; Tovini (Breno, Brescia) ; Micheli (Langhirano, Parme) ; Parodi (Pontedecimo, Gênes) ; Cicogna (Trévise) ; Montrésor (Bardolino, Vérone) ; Schiavon (Cittadella, Padoue) ; Roberti (Bassano, Vicence) ; Rodino (Naples), et Micciché (Girgenti, Sicile).

Par région, les *seize* se répartissent comme suit : Lombardie, 5 ; Ligurie, 2 ; Vénétie, 4 ; Emilie, 1 ; Marches, 2 ; Italie du sud, 1 ; Sicile, 1. Le gros du groupe est donc fourni par l'Italie du nord ; c'est aussi dans le nord que l'action catholique est le plus intense.

Outre les catholiques notoires que nous venons de citer, il y a d'autres députés que l'épithète de « clérical » n'effraye point. En toute première ligne, il faut nommer le ministre Meda, qui, par son entrée au cabinet, n'a point perdu son mandat de représentant de l'arrondissement de Rho, aux portes de Milan. Le vaillant défenseur des intérêts des travailleurs de l'usine et des champs, M. Miglioli, député de Soresina (Crémone), n'est pas moins clérical. On a le droit de compter aussi parmi les catholiques M. l'avocat Rissetti, représentant du 3me cercle de Gênes, qui est l'homme de confiance des catholiques génois au sein de l'administration de leur ville.

Dans un tableau des résultats des élections générales de 1913, nous trouvons encore, comme qualifiés de « catholiques », le comte Gazelli de Rossana (Villanova d'Asti, Turin) ; le comte Corniani (Iseo, Brescia) ; M. l'avocat Bovetti (Coni) ; M. l'avocat Vinaj (Mondovi) ; le comte Arrigoni (Este, Padoue) ; M. Manzoni (Vigonza, Padoue) ; M. Maneo (Rovigo) ; M. Sandrini (Portoginaro, Venise) ; M. Roi (Vicence) ; M. Bonacossa (Marostica, Vicence) ; M. Ciriani (Spilimbergo, Udine), et M. Canevari (Vilerbe).

Il faut remarquer cependant, au sujet de ceux-ci, que le seul qui ait franchement déployé le drapeau catholique est M. Roi. M. Ciriani a déçu l'attente de beaucoup de ses amis en jouant un peu au démocrate-chrétien « à la Murri ». Quant aux autres, ils ne doivent être considérés que comme « cléricalisants ». MM. Corniani et Vinaj se rattachent, d'ailleurs, ouvertement au groupe des constitutionnels modérés ; le second versa même parfois dans le libéralisme de gauche.

Au Sénat, en fait de catholiques tout court, ayant fait partie de l'organisation de l'Œuvre des congrès, il n'y a que le baron Antoine Manno, de Turin, président de la commission royale d'héraldique et ancien président de l'Union électorale catholique turinoise. Son père était président du Sénat du royaume de Sardaigne, lorsque le gouvernement de Cavour présenta le projet de loi introduisant le mariage civil. La Chambre des députés adopta le projet à une majorité des deux tiers ; au Sénat, ce fut la voix du président qui fit décider le rejet.

M.

Nouvelles diverses

Un journal anglais croit savoir que Lénine quitterait le pouvoir en Russie et serait remplacé par Trotzky.

— Des bruits d'Amsterdam disent que des mutineries ont éclaté dans la flotte allemande.

— M. Hughes, premier ministre d'Australie, se met en voyage pour l'Angleterre, afin de s'informer.

— Trois représentants de Finlande viennent d'arriver à Londres, pour demander au gouvernement britannique de bien vouloir reconnaître l'indépendance de la Finlande et d'établir avec elle des relations diplomatiques.

— Les journaux mandent de Madrid que la grève générale a éclaté dans la province de Valence.

Les négociations de paix

Appelé à Berlin

Paris, 14 janvier.

On mande de Londres au *Matin* que M. Rosenberg, bras droit de von Kühlmann à Brest-Litovsk, a quitté subitement la ville, appelé d'urgence par l'empereur.

On croit que le comte Hertling et l'empereur travaillent à la revision des instructions données à von Kühlmann.

Les Turcs auraient rompu l'armistice

Londres, 14 janvier.

(P. T. S.) — Selon le correspondant du *Daily Chronicle* à Pétrograd, un télégramme de Kouban annonce que les Turcs ont déjà rompu l'armistice. Ils ont débarqué 20,000 soldats à Trébizonde et un sous-marin aurait coulé un transport russe.

LA QUESTION LITHUANIENNE

La question lithuanienne est certainement de première importance, vu que le territoire qu'elle intéresse équivaut à peu près, en superficie, à celui de la France, et, quoique comparativement peu peuplé, donne cependant asile à une population approchant de dix millions.

Deux bonnes plumes, celle de M. J. d'E., que je ne connais pas, et celle de M. l'abbé Vilimovicz, que je respecte infiniment, ont tâché d'exposer aux lecteurs de la *Liberté* les points de vue polonais et lithuanien sur ce grand pays dont le sort peut d'autant plus les intéresser que sa population est aux trois quarts catholique.

Ainsi que le dit très justement M. Vilimovicz, il faut distinguer le territoire politique de la Lithuanie et son territoire ethnographique. Aux XIVme et XVme siècles, le grand-duché de Lithuanie fut une grande puissance. Sous son grand-duc Vitold (1392-1430), ce fut même territorialement la plus grande puissance de l'Europe. Ses frontières partaient de la mer Baltique pour atteindre la mer Noire. A l'occident, elles s'appuyaient au territoire de l'Ordre teutonique, à la Pologne, à la Hongrie et à la Moldavie. A l'Orient, elles n'étaient pas strictement délimitées, mais les grandes républiques de Novgorod et de Pskof, dont les colonies atteignaient les monts de l'Oural, étaient feudataires du grand-duché. Le grand-duché de Moscou était directement sous son influence, ayant sur son trône un petit-fils mineur du souverain lithuanien. Enfin, à cent kilomètres au sud de la ville de Moscou, les grands-duchés de Riazan et de Pronsk, dont les frontières atteignaient le Don, c'est-à-dire les régions qui sont actuellement au pouvoir des fameux Cosaques de Kaledine, tout cet immense territoire était aussi feudataire du souverain de Lithuanie. Lorsque, en 1429, celui-ci convoqua une assemblée de princes à Luck, il y en eut une centaine qui accoururent à son appel, et, parmi eux, on voyait son cousin, le roi de Pologne, son petit-fils, le grand-duc de Moscou, le grand-maître de l'Ordre, et, pour couronner l'édifice, l'empereur Sigismond lui-même se rendit à l'invitation de son voisin pour lui offrir une couronne royale. Ces quelques données suffisent pour exprimer la puissance de l'Etat lithuanien à cette époque.

Cependant, tel qu'il était, cet Etat lui-même était feudataire de la Pologne. Son grand-duc (cousin et suzerain de Vitold) avait dû, en 1385, rechercher une alliance polonaise pour empêcher la dislocation complète et l'anéantissement de son pays. Marié, en 1386, à la reine Hedvige de Pologne (née princesse de Hongrie-Anjou), il devint roi de Pologne à la suite de ce mariage et inféoda son patrimoine au royaume de Pologne. Vitold, de par la loi, n'était que le lieutenant du roi de Pologne en Lithuanie.

Au surplus, la puissance même de l'Etat lithuanien était due à l'union avec la Pologne, et, ces deux pays, ayant vaincu, en 1410, sur les champs de Grünwald, leur principal ennemi commun, l'Ordre teutonique, vécurent en commun aussi les plus belles pages de leur histoire. Ceci est incontestable et je doute que M. Vilimoviez y puisse redire quoi que ce soit.

Cet état de choses dura, pour les deux pays, jusqu'en 1569, époque à laquelle les deux nations décidèrent librement de s'unir à jamais. Cette union eut lieu dans des conditions généralement inconnues en Europe. Les deux pays formèrent une République commune ayant deux gouvernements distincts et deux armées propres. Mais ils étaient réunis, en la personne du souverain, par une diète et un sénat communs. A la suite de cet accord, le territoire du grand-duché fut réduit aux territoires lithuaniens proprement dits et à la Russie Blanche, soit aux gouvernements actuels de Minsk, Mohilef et Vitebsk.

Cet état de choses dura jusqu'au démembrement de la Pologne, c'est-à-dire jusqu'à la fin du XVIIIme siècle.

A cette époque, le territoire entier du grand-duché, à l'exception du gouvernement actuel de Souvalki, qui fut annexé par la Prusse, se trouva sous la domination moscovite.

Il fut partagé en deux gouvernements. Le gouvernement de Lithuanie avec Vilna pour capitale, et le gouvernement de Russie-Blanche, qui plus tard forma les trois gouvernements de Minsk, Mohilef et Vitebsk déjà nommés.

Cette division en deux zones distinctes et soumises à des régimes différents, à cause de la différence même des populations qui les habitaient, ne date donc que de l'occupation russe. Elle était inconnue sous le régime polono-lithuanien, et pour cause. La noblesse qui dirigeait alors les destinées du pays était la même sur tout cet immense territoire. Elle était lithuanienne d'origine ; polonaise de cœur, d'esprit et de langue. Pour préciser la situation, il nous suffira de souligner que Kosciuszko, le grand héros de la liberté nationale, dont les Polonais viennent de célébrer le centenaire en Suisse, était d'origine lithuanienne et propriétaire d'une terre située non loin de Brest-Litovsk, dans le gouvernement actuel de Grodno. Un autre Lithuanien illustre fut Adam Mickiewicz, grand poète polonais, qui fut pendant un temps professeur à l'université de Lausanne. Il commença son fameux poème épique par cette invocation : « Lithuanie, ô, ma patrie ! », ce qui ne l'empêcha pas d'écrire en polonais, de sentir en Polonais et de mourir en Polonais à Constantinople, en train de former des légions polonaises, en 1855, pour combattre les Russes et libérer, si faire se pouvait, sa grande patrie polonaise.

Telle était la noblesse lithuanienne au moment *où l'autonomie lithuanienne succombait*. Lithuanienne d'origine et de cœur, elle n'était pas moins polonaise de culture et d'esprit et elle ne comprenait pas que l'on pût faire une distinction entre ces deux notions : polonais et lithuanien.

Cet état de choses est exactement de même aujourd'hui, au début du XX^me^ siècle, et je suis d'autant plus sûr que M. Vilimovicz ne pourra me démentir qu'il sait bien que moi-même j'appartiens à une de ces familles lithuaniennes dont les cœurs n'ont cessé de battre pour la Pologne, sans pour cela penser à trahir leur patrie plus proche, la Lithuanie.

Dr Prince Puzyna, Lithuanien.

Arrestation de M. Caillaux

Paris, 14 janvier.

(Havas.) — Ce matin, à 9 heures, M. Priolet, commissaire spécial du camp retranché de Paris, s'est rendu, 22, rue Alphonse-de-Neuville, et a procédé à l'arrestation de Caillaux, ancien président du conseil. Caillaux a été conduit au cabinet de M. Priolet, où ce dernier lui a fait subir un interrogatoire d'identité. Le magistrat a ensuite conduit Caillaux à la prison de la Santé, où il est arrivé à 11 heures. Caillaux a été immédiatement écroué. M. Priolet est ensuite revenu au Palais de Justice, pour rendre compte de sa mission au capitaine Bouchardon.

Caillaux ne jouit jusqu'ici d'aucun régime de faveur ; il a été écroué dans une cellule ordinaire. M. Bouchardon a refusé de faire aucune communication.

Les renseignements des journaux

Paris, 14 janvier.

(Havas.) — L'arrestation de Caillaux, aussitôt connue, a produit une grande impression. *Le public s'arrachait véritablement les journaux* du soir et commentait avec chaleur cette nouvelle sensationnelle. Tous les journaux du soir paraissent avec de grandes manchettes, signalant « l'Arrestation de l'ami de Bolo », ou « Crime contre la patrie », ou « Coup de théâtre ».

Les journaux, sans indiquer les causes exactes de l'arrestation, parlent d'une perquisition opérée dans le coffre-fort que possède Caillaux à Florence, sous le nom de Renouard, dans l'établissement financier « Banca italiana di Sconto ».

Selon l'*Intransigeant*, on aurait trouvé, dans ce coffre-fort, des valeurs en quantités considérables et des papiers dont l'intérêt est indiscutable. Le journal ajoute : « Un document est arrivé entre les mains de la justice militaire, un document d'une gravité et d'une authenticité telles qu'il ne permettait pas de laisser Caillaux *plus longtemps en liberté.* »

L'*Intransigeant* écrit : « Pour ceux qui, dans les scrupules de leur conscience, ont trouvé le réquisitoire Dubail insuffisant, l'arrestation de ce matin est une réponse. Il existe autre chose que ce qu'on avait dit, des documents graves établissent la culpabilité de l'ancien président du Conseil. Que la justice accomplisse donc son œuvre. Il s'agit de se défendre et de vaincre par tous les moyens. »

L'*Heure* écrit : « M. Clémenceau a pris, hier, la plus grave des décisions. Il a fait arrêter M. Joseph Caillaux, ancien président du Conseil. *Ce matin, à 9 heures, celui qui gouverna le* pays pendant deux ans et qui fut le chef renommé du parti républicain n'était plus qu'un prisonnier aux mains de la justice. Caillaux arrêté, M. Clémenceau ouvre le plus formidable procès de la guerre et prend la plus haute et tragique responsabilité. »

M. Charles Humbert

A la dernière confrontation de M. Charles Humbert avec Lenoir et Desouches, M. le juge d'instruction Drioux s'était attaché à préciser les conditions dans lesquelles fut rompu leur contrat d'association.

Pierre Lenoir ayant déclaré que la convention qui le liait à l'industriel suisse Schoeller lui assurait, s'il demeurait au *Journal*, une situation beaucoup plus avantageuse que celle que lui faisait son traité avec M. Humbert, Me de Moro-Giafferi, avocat de M. Charles Humbert, avait posé à Lenoir cette question :

— Au cours de vos discussions avec M. Charles Humbert, lui avez-vous jamais parlé du contrat que vous aviez passé avec Schoeller ? D'autre part, lorsque M. Charles Humbert vous pressait, d'après vos dires, de lui céder une notable partie des actions de la société nouvelle du *Journal*, lui avez-vous jamais répondu que vous ne le pouviez pas pour la raison bien simple que ces actions n'étaient pas votre propriété ?

Pierre Lenoir reconnut qu'il n'avait jamais fait allusion à sa commandite suisse. Il reconnut également n'avoir pas soulevé l'objection signalée par Me de Moro-Giafferi.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 13 janvier

Communiqué français du 14 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

Sur la rive droite de la Meuse, les feux des Français, lancés avec précision, ont dispersé des détachements allemands, qui tentaient d'aborder les lignes françaises, dans le secteur de la côte de L'Oie.

* * *

Communiqué anglais du 14 janvier, à 4 h. de l'après-midi :

Un coup demain effectué avec succès par les Canadiens cette nuit au nord de Lens leur a permis de ramener des prisonniers, sans avoir eux-mêmes subi aucune perte.

Des engagements de reconnaissance au cours de la nuit à l'est de Méricourt ont tourné en notre faveur.

* * *

Communiqué allemand du 14 janvier :

Front occidental : Groupe du prince Rupprecht : l'activité de feu s'est bornée pendant la journée en général à un feu de harcèlement.

Dans quelques secteurs, surtout des deux côtés de Lens, elle a été intensifiée dans la soirée.

Des détachements de reconnaissance ont pénétré au sud-est d'Armentières et au nord de la Vacquerie dans les tranchées anglaises et ont fait des prisonniers.

Groupes du kronprinz et du duc Albrecht : A part des combats de reconnaissance couronnés de succès, dans la région de Juvincourt et sur la rive orientale de la Meuse, la journée s'est passée sans événements particuliers.

Journée du 14 janvier

Communiqué français du 14 janvier, à 11 h. du soir :

Assez grande activité des deux artilleries, sur quelques points du front de Champagne et sur la rive droite de la Meuse, notamment dans la région au nord de Louvemont, où nos batteries ont pris sous leur feu des rassemblements ennemis.

Une interview de l'amiral Tirpitz

Amsterdam, 13 janvier.

Dans une interview, l'amiral Tirpitz a déclaré que, bien que l'Allemagne doive conserver la côte flamande, l'annexion de la Belgique n'est pas nécessaire et qu'une solution pourra être trouvée. En ce qui concerne la situation politique, l'amiral déclara qu'on peut s'attendre à *plusieurs solutions, mais il ne pense pas qu'un* armistice soit possible, car il entraverait l'action des sous-marins. Il s'abstint de commenter les bruits de la démission de Ludendorff, mais se déclara convaincu que le gouvernement allemand ne permettra pas qu'on diminue le pouvoir de Hindenburg et de Ludendorff.

Trente mille déserteurs turcs

Une dépêche de Constantinople annonce que plus de 30,000 brigands, la plupart déserteurs de l'armée régulière, se livrent au pillage, même aux environs des grandes villes, et souvent attaquent de petits détachements et des convois afin d'obtenir des vivres et des armes.

Les autorités militaires semblent impuissantes à réprimer ces actes.

Les événements de Russie

La famine à Moscou

Moscou, 11 janvier.

Par suite du conflit qui s'était élevé entre les maximalistes et l'Ukraine, et par suite de l'encombrement énorme que la démobilisation occasionne sur les chemins de fer (où le matériel roulant s'use de plus en plus), le ravitaillement de Moscou devient extrêmement précaire. La ration de pain noir a été réduite à 100 grammes environ par jour.

Les personnes compétentes estiment que la famine ne peut manquer de s'aggraver encore. Telle est aussi l'impression que donne l'apparition d'un nouveau journal intitulé *Le Rot Famine*. Cependant, le Soviet local se montre optimiste et son commissaire au ravitaillement déclare qu'on saura mettre la main sur les réserves de vivres constituées par les particuliers. Il attend aussi d'importants envois qui doivent, dit-il, venir d'Ukraine.

Un nouvel Etat autonome

On mande de Pétrograd qu'un Etat autonome s'organise dans l'extrême nord de la Russie d'Europe, avec la ville d'Arkhangelsk comme chef-lieu.

Sept gouvernements (provinces) feraient partie de cet Etat, qui, si des projets de ses fondateurs se réalisent, s'étendrait jusqu'à une latitude voisine de Moscou. Il comprendrait, en effet, les gouvernements de Kostroma, Viatka et Perm. Sa population totale serait d'environ quinze millions d'habitants.

La formation d'un tel Etat pourrait dresser une barrière entre le reste de la Russie d'Europe et les mers arctiques. En outre, si le gouvernement de Perm tout entier s'y trouvait englobé, le nouvel Etat posséderait l'une des voies ferrées qui donnent accès à la Sibérie (la voie Iékarinburg-Tioumen) ; il approcherait aussi du Transsibérien, qui, de Slatoust à Kourgan, longe à une cinquantaine de kilomètres de distance la limite du gouvernement de Perm.

Massacres à Sébastopol

Londres, 14 janvier.

On mande d'Odessa au *Times* que, selon des renseignements détaillés, les horreurs de la flotte de Cronstadt se sont renouvelées à Sébastopol, où, pendant deux jours, ce fut une véritable boucherie des officiers de la marine par les matelots du camp bolchevik.

Soixante officiers ont été tués, dont quatre amiraux et un général.

On croit que le nombre des tués serait plus considérable.

L'amiral Nemetz, commandant de la flotte de la mer Noire, a démissionné.

La Finlande revendique ses fonds

Amsterdam, 13 janvier.

La *Gazette de Francfort* dit que 250 millions de roubles se trouvent dans les banques allemandes, au crédit de la Finlande : cette somme a été saisie au moment de la déclaration de guerre avec la Russie.

La raison du maintien de la saisie ayant maintenant disparu, le gouvernement finlandais a chargé un avocat de Berlin de prendre des mesures pour que ces fonds soient libérés.

Collision sanglante

Pétrograd, 14 janvier.

(Havas.) — A Taschkent (Turkestan russe), une manifestation musulmane s'est terminée par une collision sanglante entre des maximalistes et leurs adversaires. On compte plus de 200 tués et blessés.

La Chambre américaine et le vote des femmes

Washington, 11 janvier.

L'amendement à la Constitution concernant le suffrage des femmes a été adopté, hier, par la Chambre des représentants, à la majorité nécessaire des deux tiers, par 274 voix contre 136.

Le vote fut particulièrement émouvant par ce fait que l'absence d'un seul des votants pour le suffrage aurait empêché l'adoption de l'amendement. Ces conditions exceptionnelles expliquent les scènes sensationnelles qui avaient eu lieu à la Chambre avant le vote. Jusqu'au dernier moment, il restait douteux que le représentant Mann, de l'Illinois, leader républicain et prosuffragiste, qui était sérieusement malade à l'hôpital de Baltimore, pût venir répondre en personne à l'appel. Son absence devait faire échouer l'amendement.

Cédant aux objurgations des partisans du suffrage, le représentant de l'Illinois apparut hier, *se traînant péniblement, dans l'hémicycle*, quelques minutes avant l'appel.

Ce fut, dans l'hémicycle et surtout dans les galeries bondées de suffragettes, un véritable délire.

L'amendement doit passer maintenant au Sénat, puis être ratifié par les législatures des trois quarts au moins des Etats de l'Union, avant de devenir exécutoire.

Bien que le vote du Sénat ait paru douteux jusqu'à ces derniers temps, il semble que l'amendement, se présentant maintenant avec la recommandation du président, soit à peu près certain de passer à la première Chambre. Quant à la ratification par les trois quarts des Etats, elle ne fait aucun doute.

Echos de partout

LES FEMMES EN CONGRÈS

Il fut jadis question d'un congrès de la paix et de la liberté qui devait avoir lieu à Lausanne. Des délégués féminins étaient annoncés. A cette nouvelle, un homme politique italien adressa au chroniqueur de la *Bibliothèque universelle* une lettre par laquelle il déclinait de se rendre au congrès.

« Un motif, disait-il, qui m'empêche d'aller là-bas, c'est qu'il y aura des femmes. Vous me les annoncez comme une attraction ; je reconnais votre galanterie française, mais je vous déclare, en mon âme et conscience, que la femme est un sexe inférieur. J'avoue que je n'ai pas toujours dit cela ; j'étais dans vos idées il y a vingt ans ; je demandais pour la femme une place au soleil. Je demande maintenant pour elle une place à l'ombre. — Mais quoi ! me direz-vous, vous ravalez ainsi celles qui sont nos épouses, nos mères, etc. — Au contraire, je ne les ravale pas, tant qu'elles restent nos épouses et nos mères. Mais depuis que je les ai vu quitter la maison pour aller au Forum, je les ai trouvées inférieures non seulement à nous, mais à elles-mêmes. Les plus distinguées ont quelques tiroirs qui leur manquent, et ordinairement des tiroirs essentiels. Elles n'ont ni prévoyance, ni précision, ni méthode, ni autorité sur elles-mêmes ; elles restent chez elles et n'entrent jamais chez nous. Elles ne savent ni écouter ni comprendre. Quand vous leur parlez, elles suivent leur idée ; quand vous croyez les tenir, elles sont à mille lieues de vous. Vous passez une heure à réfuter une de leurs objections, elles vous la posent de nouveau, telle quelle. Enfin, et c'est ce que je crains le plus, quand elles ont commencé à parler, rien ne les arrête. Elles courent de période en période avec une volubilité si effrayante que mal avocat, mal prédicateur même, en courant derrière elles, ne pourrait les suivre une heure ou deux. Et elles ont assez de souffle pour aller ainsi toute la journée d'une haleine. O triple imprudent, vous voulez leur offrir une tribune et leur livrer mes oreilles ? Non, non, cent fois non ; j'aime mieux rester à Naples ou à Pompéi, parmi les ruines. Là, du moins, je trouve un Forum tranquille, le seul qui m'offre le spectacle d'un véritable Congrès de la paix, parce qu'il n'y a plus personne... »

MOT DE LA FIN

— Les temps sont durs... La ration de pain va descendre à 200 grammes.

— Et le macaroni, au lieu de filer, se dissimule.

IL Y A UN AN

15 janvier

Explosion du cuirassé japonais *Tsukuba*. 400 victimes.

Confédération

Le nouveau ministre de Suisse à Buenos-Ayres

L'agrément du gouvernement argentin à la nomination de M. de Pury comme ministre à Buenos-Ayres est parvenu au Palais fédéral.

CANTONS

GENÈVE

Fin des vacances. — Malgré la pénurie de charbon, l'autorité n'a pas voulu que le congé commencé la veille de Noël se prolongeât outre mesure au détriment de l'instruction et aussi au détriment des maîtres de pension.

Le Département de l'instruction publique a donc fixé que la rentrée des écoles enfantines et primaires, des établissements d'instruction secondaire et professionnelle et de l'Université aurait lieu hier, lundi, 14 janvier.

La Suisse et la guerre

Nos pourparlers avec les Alliés

Les pourparlers avec l'Angleterre pour la conclusion d'une convention commerciale continuent. Les négociations officielles commenceront prochainement.

Les avances demandées par la France et l'Angleterre dépassent vingt millions de francs par mois, soit une douzaine de millions pour chacun des deux Etats. Ces avances sont supérieures au maximum consenti à l'Allemagne pour le charbon.

L'Angleterre demande cette avance dans le but de couvrir les achats de munitions et d'autres articles industriels qu'elle fait en Suisse et pour éviter une dépression de son change.

* * *

L'Agence P. T. S. apprend de source autorisée que, après l'Angleterre, l'Italie demande aussi un crédit de commerce à la Suisse, ainsi que la conclusion d'une convention économique entre les deux pays.

Suivant la même agence, les négociations avec l'Angleterre ont commencé.

Entraves à l'industrie suisse

Les journaux de la région horlogère annoncent que la délégation d'Allemagne vient d'informer le Bureau fiduciaire de Zurich que, à l'avenir, les matières premières qui ont transité en Allemagne ou de provenance allemande ne pourront être utilisées qu'exclusivement pour la consommation suisse.

Ainsi, les aciers suédois et allemands qui servent à la fabrication des ressorts de montres ou autres pièces d'horlogerie ne pourront plus être exportés, soit finis, soit bruts, dans les pays de l'Entente.

Un ballon en dérive

Un aérostat a survolé Bâle, samedi après midi. C'était un ballon captif dont l'amarre s'était rompue. Il s'en allait à la dérive, dans la direction de Muttenz. On ignore à quelle armée il appartenait.

---

49 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

L'inutile sacrifice

par THILBY

Pierre précédant la jeune fille, tous deux pénétrèrent dans la maison. Arrivé dans l'antichambre, le concierge ouvrit une porte et fit entrer Lucette dans un petit salon. Là, avec une énergie dont elle ne se croyait pas capable, la jeune fille parla :

— Pierre, dit-elle, je ne sais pas si c'est vrai, mais on m'a affirmé que c'est vous qui avez désigné à la justice le coupable.

Très fier, Pierre répondit :

— On vous a dit vrai, mademoiselle. J'avais des soupçons, je savais que ce M. Louis auquel Mlle Barnier s'était fiancée n'était pas un homme recommandable ; alors, tout de suite, après la *découverte du crime, je me suis pas pourquoi*, l'idée m'est venue que c'était lui. Mademoiselle voit bien que je ne me suis pas trompé.

— Oui, Pierre, c'est juste, les bijoux ont été trouvés dans une poche de son pallelot... Mais si je vous dis, moi, que, malgré cette preuve indiscutable, cet homme n'est pas coupable, me croiriez-vous ?

Pierre baissa la tête et ne répondit pas.

— Voyons, reprit Lucette, écoutez-moi, et essayez de me croire. Louis, ce fiancé de Mlle Barnier, je le connais depuis toujours. Il a été le compagnon de mon enfance, il a grandi à côté de moi, je sait mieux que personne ce qu'il vaut. C'est un fils comme il y en a peu ; il est si bon que tout le monde l'aime...

Lucette parlait avec une telle sincérité que le concierge, un peu troublé, répondit :

— Mais, mademoiselle, ces bijoux découverts là-bas, comment peut-on expliquer ça, alors ?

La jeune fille hésita :

— Je ne sais, dit-elle, une vengeance, peut-être.

— Une vengeance ! s'écria Pierre étonné, il aurait donc des ennemis, ce monsieur !

— Je ne lui en connais pas, il est si bon !

— Alors, mademoiselle ?

Lucette, suppliante, joignit les mains :

— Alors, il faut chercher ; aidez-moi, mon bon Pierre. Voyons, quelqu'un d'autre a commis ce crime, c'est certain... Tous les domestiques sont-ils sûrs ?

— Pour ça oui, mademoiselle, ce sont des fainéants, mais honnêtes.

— Alors, parmi les amis, les relations de Mlle Barnier, vous ne soupçonnez personne ?

Pierre s'indigna :

— Oh ! en voilà une idée ! et puis du reste, depuis que M. Louis venait tous les jours, mademoiselle ne recevait plus personne.

— C'était son fiancé.

— Oui, mademoiselle, je veux bien... Mais enfin on m'a dit que ce M. Louis était un aventurier et la personne qui m'a affirmé ça, je la connais, je sais ce qu'elle vaut, et je ne peux pas ne pas la croire.

Ces paroles révoltèrent Lucette.

— C'est une affreuse calomnie ! Qui vous a raconté une chose pareille ?

Le concierge hésita, puis, répondit :

— Je ne peux pas vous le dire, mademoiselle, mais tout ce que je sais, c'est que je crois que c'est le peintre qui a fait le coup.

Lucette devint si pâle que Pierre en eut pitié :

— *Pardon de vous dire cela, mademoiselle*, mais qu'est-ce que vous voulez, moi je ne connais pas ce monsieur, et tout l'accuse.

La jeune fille se redressa.

— Est-ce que Mlle Barnier, demanda-t-elle, a quelque chose ?

— Mademoiselle est malade, elle a la fièvre, le délire, elle ne reconnaît personne.

— Mais dans son délire elle doit prononcer des paroles qui seraient peut-être une indication. Qui la soigne ?

— La femme de chambre, qui est bien fatiguée.

Lucette réfléchit quelques instants puis, résolue, très calme, elle dit :

— Pierre, je connais Mlle Barnier, je l'aime puisqu'elle est la fiancée de mon... ami. Je vais *la soigner, j'aiderai la femme de chambre.* Conduisez-moi près d'elle, je resterai ici, jusqu'à sa guérison.

— Ce n'est pas de refus pour la pauvre demoiselle, mais Paul, qu'est-ce qu'il dira ?

— Il ne dira rien, il n'a pas besoin de moi. A la maison, je ne suis utile à personne, ici j'espère sauver quelqu'un. Allons, Pierre, conduisez-moi, je vous assure que c'est une bonne œuvre que vous ferez là.

Le concierge hésita encore quelques instants, regarda Lucette attentivement, puis se décida.

— Venez, dit-il, après tout, mademoiselle sera mieux soignée. Surtout, marchez bien doucement, car le bruit lui fait mal.

Très émue, mais pleine d'espoir, Lucette suivit Pierre.

XXV

Ce même jour, comme midi sonnait, Mlle Rose descendit de sa chambre et se dirigeait vers la salle à manger. Personne n'était encore là, le domestique absent, et pourtant c'était l'heure du déjeuner.

La vieille demoiselle souffrait de cette inexactitude des repas, mais comme Paul en était presque toujours la cause, elle ne disait rien. Ce matin, elle manquait de patience et immédiatement, elle sonna. Le coup de sonnette avait été si énergique qu'aussitôt le maître d'hôtel accourut.

— Mademoiselle désire ? demanda-t-il en entrant.

De mauvaise humeur, la vieille fille l'interrogea :

— M. Paul est-il rentré ?

— *Oui*, mademoiselle, monsieur descend de cheval à l'instant.

— Eh bien ! servez et faites prévenir Mlle Lucette.

Quelques minutes elle attendit, marchant de long en large, puis Paul arriva. Ce dernier s'assit en disant :

— Vite, tante, à table, je suis pressé ce matin.

Mlle Rose obéit. Tous deux ensemble remarquèrent l'absence de Lucette. Se tournant vers le maître d'hôtel, Paul demanda :

— On n'a pas prévenu mademoiselle ?

— Monsieur, mademoiselle n'est pas dans sa chambre.

Avec impatience, Paul reprit :

— Eh bien ! cherchez-la dans le salon, dans le jardin et dites-lui que nous sommes à table.

Sans s'émouvoir de moins du monde, le domestique répondit :

— Monsieur, la femme de chambre a été partout, Mlle Lucette n'est pas ici.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le mois illustré. — Illustrierte Rundschau. — Rivista Illustrata. — Numéro 4, janvier 1918. Zurich, Art. Institut Orell Fussli. Prix du numéro : 30 centimes.

Les 45 vues originales, supérieurement reproduites, de la livraison de janvier, nous renseignent, de façon aussi complète que possible, au sujet du travail qui se fait derrière la ligne de feu. Nous voyons, notamment, le génie anglais et canadien occupés à construire des ponts, des routes et des voies ferrées, ainsi qu'à creuser de nouvelles tranchées-abris. Des spécialistes commentent les gravures. Le commandant Fox décrit, en particulier, l'organisation exemplaire du service sanitaire des armées britanniques.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

La vie économique

Pain et blé

On nous écrit de Berne :

Des nouvelles contradictoires circulent dans la presse, au sujet de la ration de pain au mois de février. Ces variations ne doivent pas surprendre, car elles correspondent le plus souvent à des modifications de la situation, même parfois à des divergences entre les organes compétents. Les cartes de pain pour février ayant été imprimées, avec ration de 225 grammes, on conçoit que le commissariat fédéral des guerres n'ait pas vu avec faveur une modification de la ration. Cependant, on a trouvé un moyen *de tourner la difficulté en prolongeant leur* validité jusqu'au 3 ou au 4 mars, éventualité qui, à vrai dire, n'est pas encore absolument certaine.

En effet, les nouvelles des Etats-Unis sont aujourd'hui meilleures ; le gouvernement de Washington manifeste sa volonté très nette de remplir ses engagements, dussent d'autres intérêts en souffrir quelque peu. Néanmoins, il s'écoulera nécessairement beaucoup de temps entre le départ de grandes quantités de blé des ports américains et la distribution de leur fa*rine à nos boulangers. Et il n'est pas certain* que la « soudure » puisse se faire sans accroc au début d'avril, puique nous n'avons de pain que jusqu'à fin mars. Aussi considère-t-on toujours comme probable la réduction de la ration à 200 grammes.

L'importation du charbon

On nous écrit de Berne :

Du 1er au 7 janvier, l'importation totale du charbon s'est élevée à 37,005 tonnes. Le chiffre des arrivages de charbon allemand au mois de décembre doit être rectifié et ramené à 155,729 tonnes.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Ouragan aux Etats-Unis

L'agence Radio mande de New-York que les Etats d'Alabama et de Géorgie ont été dévastés par un ouragan. On compte 60 morts et un grand nombre de blessés.

Le froid aux Etats-Unis

Une nouvelle vague de froid s'étend avec grande rapidité dans les Etats-Unis, venant de l'ouest et se dirigeant vers l'est.

SUISSE

Le tremblement de terre de dimanche

La secousse sismique de dimanche, à 1 heure, a été ressentie aussi dans la région de Vevey. Le mouvement n'a pas été de longue durée et paraissait dirigé du nord-ouest au sud-est. La secousse a été cependant assez forte pour faire bouger des meubles, à La Tour-de-Peilz.

Enfants brûlés

En s'amusant, les deux enfants Butticaz, de Montreux, ont renversé une marmite d'eau bouillante et ont été si grièvement brûlés que l'un d'eux, âgé de 8 ans, a succombé et que l'autre, 7 ans, est en danger de mort.

Les cambrioleurs de Berne

La bande de cambrioleurs, dont on a signalé l'arrestation hier, à Berne, se compose de dix individus, dont plusieurs se trouvaient en possession de revolvers et de couteaux de chasse.

Ils ont commis des vols considérables à Berne, dans l'Oberland, à Neuchâtel et au Landeron. Ils ont dévalisé des villas inhabitées. Deux des cambrioleurs ont été arrêtés à Thoune, mais ils s'étaient évadés et la police bernoise a eu beaucoup de peine à les reprendre. La police a également arrêté deux femmes, qui faisaient partie de la bande.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, mardi, à 8 h., répétition pour les sopranos et les altos.

Société de chant de la Ville. — Ce soir, à 8 h. ½, au local, répétition générale.

C. A. S. Section Moléson. — Séance le mercredi 16 janvier, à 8 h. 30 du soir, au local, Hôtel Suisse. Causerie : « Le premier accident alpestre : l'accident du Buet », par M. le professeur P. Girardin. Divers.

Calendrier

MERCREDI 16 JANVIER

Saint MARCEL, pape et martyr

Saint Marcel, ayant refusé de renoncer au souverain pontificat et de sacrifier aux idoles, fut condamné par le tyran Maxence à soigner les étables publiques. C'est là que ce saint pape, accablé de fatigues et de mauvais traitements, s'endormit dans le Seigneur.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 15 janvier

BAROMÈTRE

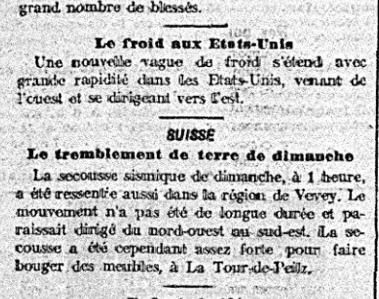

THERMOMÈTRE

Janvier.	10	11	12	13	14	15	16	Janvier.
7 h. m.	—4	—1	-10	4	—6	—		7 h. m.
11 h. m.	—1	1	—3	4	—1	3		11 h. m.
7 h. s.	—1	—2	2	3	—1	-	-	7 h. s.

FRIBOURG

Election des jurés cantonaux et fédéraux

La Direction de l'intérieur rappelle que, en vertu de l'article 14 de l'arrêté du Conseil d'état du 12 novembre 1917, les bulletins de vote et les procès-verbaux concernant les élections des jurés cantonaux et fédéraux du 20 janvier sont à fournir par les conseils communaux directement.

Ceux-ci voudront bien, dès lors, prendre immédiatement les mesures nécessaires pour les faire confectionner. La Direction de l'intérieur ne délivre pas de bulletins, ni de procès verbaux.

Il est rappelé, en outre, que la désignation des candidats se fait par commune. Les autorités communales veilleront donc à ce que les candidats politiques soient désignés au plus tôt, afin d'éviter des ennuis et des retards à l'occasion de ces élections.

Noël des soldats

La quête organisée par la section fribourgeoise de la Société d'utilité publique des femmes suisses en faveur du Noël de nos soldats mobilisés a produit la belle somme de 12,832 fr. 80 centimes, se répartissant comme suit :

Ville de Fribourg : 4352 fr. 15 ; district de la Sarine : 1708 fr. 20 ; Gruyère : 1579 fr. 15 ; Singine : 1397 fr. 15 ; Veveyse : 687 fr. 95 ; Broye : 1675 fr. 10 ; Glâne : 683 fr. 10 ; Lac : 750 fr.

Le comité, d'entente avec la Direction militaire, a réparti cette somme entre les bataillons 14, 15 et 16, formant le 7e régiment, les compagnies de mitrailleurs, à la frontière, les unités détachées, les malades des hôpitaux, etc.

A la demande de M. le capitaine-aumônier Weber, des sous-vêtements chauds : chemises, chaussettes, tricots — représentant un montant de 2000 fr. — lui ont été adressés et ont été distribués par ses soins. Le comité a également envoyé, dans les paquets de Noël, bon nombre de chemises, tricots aux soldats malades et à ceux qui lui avaient été signalés comme nécessiteux. Une réserve a été faite pour le bataillon 17 et la compagnie de carabiniers III/4, qui entreront très prochainement en service, ainsi que pour des batteries fribourgeoises 17 et 18.

La Direction militaire et le comité d'organisation remercient chaleureusement toutes les personnes qui, par leur dévouement, leur générosité ont contribué à ce beau résultat ; les nombreuses lettres que nous recevons soit des chefs d'unités, soit de soldats isolés nous prouvent que notre initiative a fait bien des heureux.

Pour le comité : Mme H. Philippe de Weck-Boccard, présidente.

Retour de nos soldats

On nous écrit de Romont :

Nous apprenons que, un peu partout, dans la contrée, les communes ont fait des réceptions cordiales à leurs combourgeois revenant des frontières. Romont n'est pas resté en arrière. Sur une heureuse initiative, le Conseil communal a eu la délicatesse d'offrir le verre de l'amitié à la trentaine de démobilisés de la ville. En quelques mots sentis, M. le syndic Grand a souhaité la bienvenue aux soldats qui ont si bravement accompli leur devoir. Plusieurs conseillers communaux entouraient notre aimable syndic. *Un public nombreux* remplissait le local de l'Hôtel-de-Ville, où se passait cette réunion familière. Les soldats trouvèrent en M. de 1er lieutenant Andrey un interprète éloquent pour remercier l'autorité communale de son geste si plein d'à-propos et de cordialité. Le jeune officier sut fort bien redire, en termes sobres et vibrants, l'attachement du soldat à son devoir sacré, sa volonté inébranlable de défendre le patrimoine de liberté légué par nos aïeux contre toute tentative menaçante d'où qu'elle pût surgir. L'excellente société, l'Union chorale, toujours là quand il faut être agréable, exécuta, avec beaucoup de flamme et de bonheur, quelques-uns de nos plus beaux chants nationaux. Divers orateurs prirent encore la parole, notamment M. le préfet Mauroux, qui, avec sa verve coutumière, fit ressortir le beau geste du Conseil communal à l'égard des soldats et rappela les émotions si vives des premiers jours de mobilisation en 1914. Les attrayantes productions de la chorale et des soldats continuèrent, à l'unisson des discours, sur un thème du plus vivant patriotisme. Ce fut une soirée bienfaisante, de laquelle il se dégageait *un sentiment bien unanime* d'être de bons Suisses avant tout, de ne compter que sur notre foi patriotique et notre idéal national.

Les accidents

Un bien triste accident est venu hier semer l'émotion à Bulle et mettre en deuil une honorable famille. M. Louis Bossy, mécanicien au Bulle-Romont, profitant de quelques heures de congé, s'était rendu hier matin avec une luge, chercher du bois dans les forêts de Cugnerens, au-dessus de Vuadens. En redescendant, vers midi, avec son traîneau chargé, il dut heurter une pierre et tomber sous la luge, qui lui passa sur le corps. Dans sa chute, le malheureux se brisa la nuque. La mort dut être quasi instantanée. Le corps fut ramené hier après midi à Bulle.

M. Louis Bossy n'était âgé que de 43 ans ; il laisse une femme et un enfant. C'était un excellent employé, aimé de ses chefs et de ses camarades.

— Un accident analogue à celui de *Vuadens*, mais qui eut heureusement des suites moins graves, est survenu hier après midi à Fribourg. M. Leuenberger, charron à la Frohmatt, descendait les Grandes Rames avec un petit char chargé de bois, lorsqu'il glissa et fut projeté contre la balustrade du Lion d'Or. On le releva sans connaissance, avec trois blessures à la tête. M. le docteur Muller, appelé aussitôt, parvint à lui faire recouvrer ses sens, et, hier soir déjà, M. Leuenberger pouvait rentrer chez lui.

— Des ouvriers du service des eaux étaient occupés hier avant midi à dégeler une conduite, à la Caserne. L'un d'eux, s'étant aperçu que la lampe à dégeler se chauffait d'une manière anormale, courut chercher une couverture mouillée. Mais, avant qu'il fût revenu, l'explosion se produisait. Un ouvrier, M. Emile Portmann, fut atteint à un œil par un éclat de métal ; mais la blessure ne semble présenter aucune gravité.

Quant aux dégâts matériels, ils se bornent à une quarantaine de vitres brisées.

Pour la nouvelle église de Saint-Pierre

Une troupe d'artistes de Genève, parmi lesquels figurent le nom, bien connu à Fribourg, de Mme Andina, et celui de M. Denizot, ténor de l'Opéra, ont offert de venir répéter, dans notre ville, la belle soirée littéraire et musicale qui leur a valu tant de succès, le mois dernier, à Genève.

Sympathiques à l'idée d'une église nouvelle, dont la nécessité se fait de plus en plus sentir, pour la grande paroisse de Saint-Pierre, les artistes verseront le bénéfice intégral de leurs représentations au fonds de bâtisse de l'entreprise.

C'est au théâtre, dimanche, 20 janvier, qu'auront lieu, à 3 h. et à 8 h. ½, cette matinée et cette soirée de bienfaisance. Un orchestre et le chœur mixte de Saint-Pierre prêteront leur concours. Le piano sera tenu par M. Emile-Charles Mégevand.

Voici, d'ailleurs, le programme, dont l'attrait, nous en sommes sûrs, ne manquera pas de conduire un nombreux public au théâtre.

1re partie. — 1. *Hymne à la Patrie* (Barblan), par le Chœur mixte de Saint-Pierre (direction : M. J. Gogniat). — 2. Prologue de *Paillasse* (Léoncavallo) et *Les Semailles* (Goublier), par M. Marcel Monney. — 3. *La Tache* (Zamacois) et *Enragé* (X.), par M. Alfred Mosse. — 4. *Les petites filles qui dansent en ronde* (Doret) ; *Au pays où se fait la guerre* (Duparc) et *Le corbeau et le renard* (Godard), par Mme Andina. — 5. *Des petits bateaux fiers* (L. Riffaud) et *Si j'étais jardinier* (Chaminade), par M. Charles Denizot. — 6. *La Paix chez soi*, comédie en un acte, de Courteline (M. A. Mosse et Mme Andina).

2me partie. — 1. *La Toute-Puissance* (Schubert), par le Chœur mixte de Saint-Pierre. — 2. *La Tranchée* (Dumas) et *Mon loger court* (X.), par M. Alfred Mosse. — 3. *Mon Credo* (Vidor), par M. Charles Denizot. — 4. *Les Charbonniers*, opérette en un acte, musique de Costé ; orchestre dirigé par M. Emile-Charles Mégevand. (Personnages : Mme Andina, M. M. Monney, M. C. Joz-Roland, M. E. Terrier.)

Les cartes d'entrée sont en vente au magasin de musique de M. Léon Vonderweid, rue de Lausanne.

A nos correspondants

Un « abonné » de Forel nous a fait une communication. Il est prié de nous donner son nom ; faute de quoi, la communication ne pourrait paraître.

Dans le train de la Broye

On nous écrit :

Les voyageurs du train de la Broye ont été, samedi soir, les témoins d'une scène regrettable, survenue à la station de Léchelles. Un nommé D., pris de vin, qui était monté sur le train en gare de Fribourg et qui avait sali son wagon, fut l'objet d'une observation du contrôleur du convoi, lequel le pria de payer l'amende réglementaire. Mais le voyageur refusa de s'exécuter. Le contrôleur l'avisa alors qu'il aurait à se présenter au chef de gare de Léchelles, pour liquider l'incident. Arrivé à Léchelles, le peu commode voyageur voulut s'esquiver ; mais le contrôleur l'arrêta au passage et le conduisit auprès du chef de gare. L'autre ne l'entendit pas de cette oreille et eut recours aux voies de fait. Malheureusement, une tierce personne survint pour prêter main-forte au pochard. Le contrôleur fut projeté à terre à plusieurs reprises et malmené à tel point qu'il eut son manteau déchiré. Le mécanicien du train et quelques soldats intervinrent alors, et le convoi put repartir, laissant les voyageurs fâcheusement impressionnés de ce qu'ils avaient vu.

Une enquête est en cours.

Sucre pour abeilles

Les apiculteurs de la commune de Fribourg sont avisés qu'ils ont à s'inscrire au Bureau de la police locale, Maison-de-Ville, d'ici au 18 janvier, s'ils désirent obtenir une certaine quantité de sucre pour la nourriture des abeilles.

Institut des Hautes Etudes

Mercredi, 16 janvier, à 5 h. ¼, conférence du R. P. Montagne : *Hypothèses biologiques. Le principe vital. L'âme.*

Elevage

Du Département de l'agriculture :

En raison de la coïncidence avec la fête patronale, l'expertise de taureaux qui devait avoir lieu à Vuippens, le samedi 19 janvier, à 1 h. de l'après-midi, est renvoyée au jeudi, 24 janvier, à 3 h. de l'après-midi.

Dernière Heure

Sur le front occidental

Bulletin anglais

Londres, 15 janvier.

Communiqué officiel britannique du 14 janvier, à 11 heures du soir :

A la suite d'un coup de main ennemi, exécuté ce matin sur un de nos postes, au sud-est d'Armentières, quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Activité de l'artillerie allemande dans la journée, dans *la région de Saint-Julien* et au sud-est d'Hargicourt.

L'activité aérienne a été fort grande hier. Nos pilotes ont livré de nombreux et durs combats. Plus de 400 bombes ont été jetées sur un important dépôt de munitions, dans la région de Roulers et sur des cantonnements, baraquements, nœuds de voies ferrées de l'ennemi.

Nos mitrailleurs ont ouvert le feu sur un détachement travaillant à éteindre un vaste incendie. L'ennemi a subi des pertes et s'est dispersé, laissant le feu achever son œuvre.

Sept appareils allemands ont été abattus en combat aérien. Trois autres ont dû atterrir, désemparés, et un onzième, atteint par nos canons spéciaux, a dû atterrir sans avarie dans nos lignes. Le pilote de ce dernier a été capturé. Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Dans la nuit du 13 au 14, nos avions ont bombardé Roulers et Menin. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Le 14, après une longue période de mauvais temps, nos escadrilles ont exécuté en plein jour et avec le plus grand succès un raid aérien en Allemagne. Elles avaient pris pour objectifs la gare et les usines de munitions de Carlsruhe, dans la vallée du Rhin.

Une tonne et quart de projectiles ont été jetés, avec d'excellents résultats. Des explosions ont été constatées dans un bâtiment, sur des voies de garage d'un grand nœud de chemins de fer, au centre de la ville, dans des ateliers de chemin de fer et sur un nœud de voie ferrée de moindre importance.

Nos observateurs ont aperçu un grand incendie dans les usines qui bordent la voie ferrée. Ces observations sont confirmées par des photographies prises après les bombardements.

La défense antiaérienne a été très active. Les canons spéciaux ont tiré avec beaucoup de précision. Plusieurs appareils ennemis ont attaqué sans succès notre formation.

Nous avons atteint tous nos objectifs et notre escadrille est rentrée tout entière sans avoir subi aucune perte.

Nouveau grand effort de l'armée britannique

Londres, 15 janvier.

(Reuter.) — La Chambre a discuté hier après midi la question des effectifs.

Sir Geddes a prononcé un grand discours sur la situation actuelle des effectifs et sur les mesures à prendre pour leur maintien.

L'Angleterre jouerait le rôle le plus important sur les champs de bataille, en attendant que l'Amérique soit prête.

L'orateur relève que les pays ennemis sont beaucoup plus fatigués que ceux de l'Entente et que la limite d'âge des hommes astreints au service y est plus étendue. Il évalue ensuite le chiffre des effectifs que les Centraux pourront retirer *du front russe pour les envoyer sur les* fronts occidentaux, à 1 million 600,000 hommes.

Malgré la défection russe, la victoire reste certaine. Seule, une catastrophe psychologique dans un pays allié ou en Grande Bretagne, comme celle qui survint en Russie, peut sauver les puissances centrales.

Les forces britanniques dépassent aujourd'hui 4 millions d'hommes.

Au total l'effort britannique a atteint, en tenant compte des pertes, 7 ½ millions d'hommes. Il *est nécessaire actuellement* d'enlever 450,000 hommes à la vie civile.

L'orateur annonce le dépôt d'un bill restreignant les exemptions. A l'avenir, on recourra davantage au service des étrangers, des neutres et alliés. En terminant, l'orateur dit qu'il s'efforcera d'appliquer les mesures prescrites avec impartialité.

Commentaire Havas

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — Dans des communications officieuses, les Allemands, parlant du large coup de main exécuté par nos troupes, le 8 janvier, dans la région au nord de Sécheprey-Flirey, n'hésitent pas à déclarer que les Français ont subi une complète défaite. Cette interprétation mensongère ne trompera personne. Nos troupes ont pénétré, sur un front de 1500 mètres, dans les positions adverses, y restant plus de deux heures, réduisant plusieurs îlots, où les Allemands résistaient, faisant sauter des abris et bouleversant les défenses adverses, sans que l'ennemi tentât la moindre contre-attaque durant ce temps.

Le chiffre des prisonniers ramenés dans nos lignes a été de 150. Par contre, nos pertes n'atteignent pas le quart de ce chiffre. C'est un résultat assez satisfaisant pour une complète défaite.

Toujours le discours de M. Lloyd-George

Rome, 15 janvier.

L'*Osservatore Romano* revient sur le discours de M. Lloyd-George et sur le message de M. Wilson, en notant les points d'analogie de ces deux documents avec la note pontificale.

Le journal catholique romain, ayant établi ces points de contact, dit qu'il serait raisonnable de se demander maintenant pourquoi l'on n'a pas cru devoir répondre à la note papale, dont on s'avise de reconnaître, au bout de quelques mois, la sagesse politique et l'opportunité.

Milan, 15 janvier.

L'*Italia*, constatant, après les discours de MM. Lloyd-George et Pichon et le message de M. Wilson, que la publication d'un programme commun de revendications n'est pas possible, conclut à la nécessité pour l'Italie d'affirmer à nouveau ses vues et ses aspirations.

L'arrestation de M. Caillaux

Paris, 15 janvier.

La *Petite République* dit que la décision prise vis-à-vis de Caillaux l'aurait été après la réception d'un télégramme de M. Lansing, communiquant la traduction de dépêches chiffrées échangées entre Luxburg et Bernstorff, les ambassadeurs d'Allemagne à Buenos-Ayres et à Washington.

Ces dépêches seraient relatives à des conversations et à des dépêches de Caillaux, au cours de la mission que le gouvernement français lui avait confiée dans l'Amérique du sud, à la fin de 1915.

Paris, 15 janvier.

(Havas.) — Le *Petit Journal* dit que l'arrestation de Caillaux est motivée par un document provenant d'Amérique.

M. Caillaux a fait, au début de la guerre, un voyage en Argentine qui a provoqué des incidents, comme plus tard son voyage en Italie.

M. Caillaux eut alors, en Argentine, des conversations analogues à celles qu'il eut en Italie.

Les journaux ouvrirent une polémique et exprimèrent leur étonnement aux milieux francophiles au sujet des relations de M. Caillaux à Buenos-Ayres.

L'instruction fit retrouver des documents qui ont décidé le rapporteur à faire opérer l'arrestation.

Le *Petit Journal* dit que, pour Caillaux comme pour Bolo, il y a un document diplomatique envoyé au gouvernement allemand.

Déclarations de l'ambassadeur anglais à Pétrograd

Stockholm, 15 janvier.

(Wolff.) — Sir George Buchanan, ambassadeur d'Angleterre à Pétrograd, a déclaré à un représentant du *Stockholm Tidningen* que, suivant lui, les bolchevikis ont réussi à se créer une situation telle que rien ne peut actuellement l'ébranler. Leur triomphe est avant tout la paix et la lassitude générale en face de la guerre. Ils désirent rester au gouvernail jusqu'à ce qu'ils aient rempli toutes leurs promesses.

Malgré cela, l'Entente ne peut les reconnaître comme représentants de la Russie, car, bien qu'ils détiennent le pouvoir, leurs partisans se recrutent dans le nord.

Au sujet du résultat des négociations à Brest-Litovsk, on ne peut rien dire de certain.

Cependant, Trotzky travaille de toutes ses forces à obtenir une paix séparée.

D'une manière générale, on peut dire que la Russie a cessé de jouer son rôle de participant actif à la guerre mondiale.

L'état de l'armée russe

Pétrograd, 15 janvier.

La Russie a encore sous les armes vingt classes d'âge. Quatre seulement ont été licenciées.

Accord de l'Angleterre avec l'Amérique et la Suisse

Londres, 15 janvier.

(Reuter.) — Aux Communes, en réponse à une question, le sous-secrétaire au blocus annonce qu'un accord économique a été conclu entre les Etats-Unis et la Suisse, aux termes duquel la Suisse est à même d'importer une certaine quantité de matières premières et de vivres d'Amérique.

Ces importations sont subordonnées à des garanties contre leur réexportation en pays ennemis.

Anniversaire italien

Turin, 15 janvier.

On a célébré, hier, à Turin, le quarantième anniversaire de la mort de Victor-Emmanuel II. Le sénateur Rufini, ancien ministre de l'Instruction publique, a prononcé le discours de circonstance. Rappelant les événements de 1849 et la lutte entre la puissante Autriche et le petit Piémont, il constata que, aujourd'hui comme alors, il y a, en Italie, des extrémistes et des modérés. Ce sont ces derniers qui l'ont emporté il y a soixante-dix ans.

Chez les socialistes italiens

Mantoue, 15 janvier.

L'ancien ministre Ivanoé Bonomi, socialiste, exposant dans un discours de programme de guerre et de paix de l'Italie, a déclaré que l'un des points essentiels de réforme était la remise de la terre aux paysans.

Mort d'un député italien

Lecce (Pouilles), 15 janvier.

On annonce la mort, à un âge avancé, du docteur Vitus Fazzi, député, l'une des sommités du parti radical.

Audience pontificale

Rome, 15 janvier.

Le Saint Père a reçu hier en audience le Père Lehu, vicaire général de l'Ordre des Dominicains.

Dans les Congrégations romaines

Rome, 15 janvier.

Hier s'est réunie chez le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, la Congrégation cardinalice chargée des affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Collision de trains

Vienne, 15 janvier.

(B. C. V.) — On annonce officiellement que, hier matin, lundi, à la gare de Treziana, près de Rzeszow (Galicie), un rapide allant à Vienne est entré en collision avec l'express Cracovie-Lemberg. Six soldats, dix civils et un employé de chemin de fer ont été tués. Il y a 50 blessés. Le trafic a été interrompu pendant une heure.

Les blessés ont été transportés à Krzeszof. Une enquête est ouverte.

†

Madame Louis Bossy et sa fille Maria, à Bulle; Madame et Monsieur Adrien Bongard-Bossy et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Henri Bossy et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Alphonse Bossy et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Pierre Bossy et leurs enfants à Belfaux; Madame veuve Paul Bossy et ses enfants, à Fribourg; Madame veuve Adèle Andreaz et ses enfants, à Lausanne; Madame veuve Cécile Jeunet et ses enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Marc Luy et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Léon Barras, à Lausanne; Monsieur et Madame Louis Barras et leurs enfants, à Payerne; Monsieur et Madame Joseph Barras et leurs enfants, à Lausanne; Madame veuve Jean Dumas et Mademoiselle Dumas, à Genève, et les familles alliées font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Louis BOSSY

mécanicien aux C. F. F.

leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé accidentellement, dans sa 43me année, le 14 janvier.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 17 janvier, à 9 ½ h.

Domicile mortuaire : rue de la Condémine, Bulle.

R. I. P.

†

Club alpin du Vanil Noir

Nous avons le profond regret d'informer les membres de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis BOSSY

notre ami et dévoué président

décédé le 14 janvier, ensuite d'accident.

Les funérailles auront lieu jeudi 17 janvier, à 9 ½ heures.

R. I. P.

†

Un office demandé par le Conseil de paroisse du Rectorat de Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de

MADAME

Clémentine DELAQUIS

sera célébré mercredi 16 janvier, à 8 ¼ h., à l'église du Collège.

La paroisse reconnaissante.

R. I. P.

Monsieur Nadler et ses enfants remercient bien sincèrement les parents, les nombreuses personnes et le Football-Club central, qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux : Rue de l'Université et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 869

Couronnes mortuaires Articles funéraires

Cierges, etc.

Dr BUMAN

a repris ses consultations

lundi 14 janvier

ON DEMANDE

à prendre en pension un enfant, dans un ménage sans enfants. Bons soins assurés.

S'adresser à **Rob. Egger, Wagner, Heitenried.**

A REMETTRE

bon café, près de la gare de Genève. 355

Offres sous 10314 X à Publicitas S. A., Genève.

Céphaline

contre **migraines, douleurs, névralgies.** 20 ans de succès. **Fr. 1.50** la boîte. 1294

Petitat, pharmacien, Yverdon.

DÉPÔTS :

Pharmacies **Bourgknecht & Lapp.**

Achat d'habits

usagés, n'importe quel genre.

S'adresser **Teinturerie de Beauregard.** P 6808 F 8585

L'ALMANACH CATHOLIQUE

DE LA SUISSE FRANÇAISE

pour 1918

Prix : **50 CENTIMES**

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Etude de Me A. VILLARS

docteur en droit

AVOCAT

79, rue du Pont-Suspendu, 79

Téléphone 4.33 **FRIBOURG** Téléphone 4.33

LA BALOISE-VIE

Léon Chappuis, agent

Daillettes, 9. **FRIBOURG**

ASSURANCES : Vie, Accident

Responsabilité civile, Rentes viagères.

SAGE-FEMME

Mme Fréd. Lang-Clément

sage-femme diplômée *de la Maternité de Genève*

(anciennement Mlle Clément, garde-sage-femme)

Route des Alpes, No 1. *Téléphone No 67*

Se recommande auprès de sa clientèle et l'avise qu'elle continue à **exercer sa profession.** P 101 F 253

Teston

Cubes de bouillon

Condiment Arome

Sel de céleri

Cacao aux Céréales

Mélanges d'Epices

Rosmarie

MARQUE DÉPOSÉE

Fabrique de pâtes alimentaires et Teston

Wenger & Hug S.A.

à GOMLIGEN

Magasin à louer

pour le 25 juillet, ou époque à convenir. P 14 F 175

S'adresser **Léon Brunisholz,** 6, rue de Lausanne.

Mises de bétail

Lundi 21 janvier, dès 9 ½ heures du matin, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, pour cause de cessation de bail, devant son domicile :

3 chevaux, dont 1 de piquet ; 1 de 7 ans, 1 de 13 ans et le troisième de 4 ans ;

44 autres pièces de bétail, savoir : 20 vaches en partie fraîches vêlées et en partie portantes, 1 vache de boucherie, 9 génisses de 2 ans, 7 génisses d'un an, 2 taureaux d'élevage, dont 1 de 10 mois et l'autre de 2 ans, 2 bœufs de trait de 2 ½ ans, 3 veaux d'élevage.

L'exposant : **Philippe Hayoz,**
La Brasserie, près Léchelles.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉCONOMIE SOCIALE

Volumes in-12, brochés à 2 fr. le vol.

La Paroisse, par l'abbé Lesêtre.
L'alcoolisme et les moyens de le combattre, jugés par l'expérience, par le Dr Bertillon.
Cartells et Trusts, par Martin Saint-Léon.
Mendiants et Vagabonds, par Louis Rivière.
La petite Industrie contemporaine, par V. Brants.
Les Colonies de Vacances, par Louis Delpérier, avocat.
Les syndicats agricoles, par le marquis de Marcillac.
Jardins ouvriers, par Louis Rivière.
L'habitation ouvrière, par L. Ferraud.
L'Enseignement ménager, par Maurice Beaufremont.
Le Chômage, par Philippe Las Cases, avocat.
Les petites industries rurales, par Ardoin-Dumazet.
Les caisses d'épargne, par Lepelletier.
La vie internationale, par Vte Combes de Lestrade.
L'enfance coupable, par H. Joly.
Le petit commerce français, par Martin Saint-Léon.
Patrons et Ouvriers, par A. Roguenant.
La Monnaie, par A. de Foville.
Conciliation et Arbitrage, par C. de Fromont de Bouaille, avocat.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE

130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg

Calendrier de Saint-Paul

Le bloc	Fr. 1.50
Sur carton	» 1.80
Broché	» 1.50

10 cent. en plus pour le port

EN VENTE

aux Librairies Saint-Paul

130, Place St-Nicolas

et Avenue de Pérolles, Fribourg

J'ACHÈTE DES

meubles antiques

même cassés, à bon prix, au comptant, éventuellement contre meubles neufs. P 1431 F 244

F. Bopp, ameublements, rue du Tir, N° 8, Fribourg.

A VENDRE

UN

étalon reproducteur

Agé de 5 ans, race Franches-Montagnes améliorée.

S'adresser à **M. Léon Chenal, St-Brais** (J. B.). 274

A louer ou à vendre

pour le 25 juillet prochain, la Villa N° 1, avenue du Moléson, Gambach. P 26 F 181

Pour renseignements, s'adresser à **L. Hertling, architecte, Richemont, N° 3.**

J'ACHÈTE

caisse contrôleuse

déjà employée, en bon état, si possible système **« National »,** contre payement comptant.

Indiquer modèle et numéro de fabrique.

J. SCHMITZ, Zurich
Ceressstr., 10.

On demande un bon

tailleur de pierres

connaissant la taille des fourneaux. Atelier chauffé.

S'adresser à **Léon Clément,** entrepreneur au **Mouret.**

ANGLAIS

Leçons données par Interné français ayant fait stage en Angleterre. Prix modérés.

S'adresser à **M. PILLOUD, rue Marcello, Fribourg.**

On échangerait au besoin, contre leçons d'espagnol.

On offre à vendre une

petite propriété

située à Rueyres-Saint-Laurent, comprenant maison d'habitation, grange, écurie et environ 1 pose de terrain.

S'adresser à **l'auberge du Pont de la Glane.**

A louer pour fin juillet 1918

magasin et appartement

N° 73, rue de Lausanne.

Pour renseignements, s'adresser **Banque Ulrdr,** *rue Préfect.,* **Fribourg.** 6022

Guérison du

GOITRE et des **Glandes**

par notre **Friction antigoitreuse,** seul remède effic. et garanti inoff. Nombr. attest.

Prix : ⅘ flac. 2 fr. 50 ; 1 flac. 4 fr.

Prompt envoi au deh. par la **pharmacie du Jura, Bienne.**

Seul dépôt pour le canton de Fribourg des renommés

TISANES ET HERBAGES

de H. le curé Künzle

en paquets originaux.

Brochure explicative des maladies à 50 cent.

Dépôt : **Grande pharmacie centrale Bourgknecht & Gottrau, Fribourg**

Téléphone 91

220,000 cigares

fins, d'outre-mer, tabac supérieur, 42 fr. le mille. 100 à l'essai à fr. 20. 100 cigares **La Marca,** au lieu de 15 fr. seulement 8 fr. 356

S. Dümlein, Bâle.

On demande à louer

pour le **25 juillet,** un **appartement** de 5 ou 6 pièces, plus cuisine, cave et galetas.

Adres. les offres **immédiatement** sous P 146 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 293

MERCREDI

16 JANVIER

1918

Hôtel Suisse

FRIBOURG

Exposition

DE

Fourrures

Schmid Fils

fourreurs

DE

NEUCHATEL

Téléphone 9.53

Commandes

Transformations

Réparations

CHEF-JARDINIER

24 ans, parlant les deux langues, muni des meilleures références et possédant le diplôme, **demande place** de confiance dans maison bourgeoise.

S'adr. par écrit sous chiffres P 89 F à **Publicitas** S. A., **Fribourg.** 249

Un hôtel de Fribourg **demande** une

fille de salle

connaissant les deux langues Sérieuses références exigées.

Adresser les offres par écrit sous P 208 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 333

JEUNE FILLE

parlant les deux langues, **demande,** pour le 20 janvier, une place de **sommelière ou fille de salle** dans un bon restaurant. Certificats à disposition.

S'adr. sous chiffres P 193 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Frappant

est le remède infaillible du rhumatisme, lumbago, sciatique, rhumatisme articulaire. C'est la meilleure et la plus agréable des frictions contre les refroidissements et les catarrhes pulmonaires. Ce produit, entièrement végétal, d'une odeur agréable, est absolument inoffensif.

Se trouve dans toutes les pharmacies au prix de 3 fr. le flacon.

Dépôt principal à Fribourg : **Pharmacie HUSY,** *rue de Lausanne* 2918

Puissant DÉPURATIF du sang

Ferment pur de raisins des Pays Chauds

préparé par **Hl. Burmann,** à la Claire,

Le Locle.

Sans rival contre boutons, clous, diabète, eczéma, etc, etc.

Le flacon 1 litre, 5 fr. franco

Seuls dépositaires pr Fribourg :

Grande Pharm. Centr. Bourgknecht et Gottrau.

VENTE-OCCASION

Machines, outillages et fournitures pour serruriers et forgerons.

Quelques machines et matériel d'entrepreneurs.

Bois divers, portes, fenêtres et volets de démolition, chez **M. H. HOGG-MONS,** *entrepreneur,* **Fribourg.** 2280

H. Lippacher

Médecin-dentiste

a repris ses consultations

Jeune fille de bonne maison, 17 ans, **demande place** comme

VOLONTAIRE

dans une bonne famille catholique, pour se perfectionner dans les travaux du ménage et apprendre la langue française. Elle possède déjà quelques connaissances de la langue et du ménage. Petits gages désirés. Conditions : vie de famille. Entrée selon entente.

Ecrire sous P 210 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Mlle M. PHILIPONA

Pédicure et Manicure

REÇOIT :

Rue de Gruyères, BULLE

TRAITEMENT DE TOUTES LES AFFECTIONS DES PIEDS ONGLES INCARNÉS, CORS, etc.

Se rend à domicile. Téléph. 108.

ON DEMANDE

une bonne à tout faire

sérieuse et de bon caractère, sachant servir à table.

Offres sous chiffre P 234 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

JEUNE FILLE

catholique, demande place comme préparateur de pharmacie.

S'adresser sous P 235 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

UNE JEUNE FILLE

demande place comme femme de chambre, ou pour tout faire, dans petit ménage ; connaît la couture. Entrée immédiate. 347

S'adresser sous P 231 F **Publicitas** S. A., **Fribourg.**

On demande un

JEUNE HOMME

de 17-20 **ans,** sachant traire et soigner avec le bétail. Occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages. 344

Offres sous P 221 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

VOYAGEURS

à la commission sont demandés pour articles agricoles intéressants et d'écoulement facile.

Ecrire avec référ. nces sous C 30136 L Publicitas S. A., Lausanne. 338

Pour cause de santé, **à remettre** un bon

magasin d'épicerie

et mercerie, au centre d'un village, avec clientèle assurée.

Pour renseignements, s'adresser sous chiffres P 227 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Appartement

6 chambres de maîtres, chambre de bonne ; tout le confort, avec chauffage. Entrée le 25 juillet.

S'adresser **Fischer-Reydellet, Pérolles, Fribourg.**

Papiers peints

immense choix. Très bon marché chez **F. BOPP,** *Ameublement, rue du Tir,* **Fribourg.**

A LOUER

pour le 25 juillet prochain, la Villa N° 1, avenue du Moléson, Gambach. P 26 F 181

Pour renseignements, s'adresser à **M. L. Hertling,** *architecte, Richemont, N° 3.*

Dentiers

Perrin Brunner, acheteur au grand **Locle, Léopold-Robert, 55, Chaux-de-Fonds,** achète aux plus hauts prix les dentiers hors d'usage. Achat de vieille bijouterie. Règlement par retour du courrier. P 20351 C 4126

On offre à louer

chambre indépendante

confortablement meublée. Prix : 45 fr. par mois. 339

S'adresser sous P 219 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

VIENT DE PARAITRE :

ALMANACH HACHETTE 1918

Petite encyclopédie populaire de la vie pratique

broché, **2 fr.,** cartonné, **2 fr. 50.**

En vente à la Librairie catholique, Place Saint-Nicolas, et à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

AVIS aux BUCHERONS

Je suis acheteur de beaux

vers de bois

à bon prix.

S'adresser : **F. MAYOR Fils**

Nouveau magasin d'articles de pêche

FRIBOURG, 69, rue de Lausanne

L'AGENCE

IMMOBILIÈRE & COMMERCIALE

FRIBOURGEOISE S. A.

à Fribourg

a transféré ses bureaux, anciennement au Café Gothard

à la

Rue du Pont Suspendu N° 79

Téléphone 4.33

Ventes immobilières. Gérances d'immeubles.

Recouvrement de créances

Assurances. — Service de locations.

Vente de bois par soumission

La commune de Châtel-Saint Denis offre à vendre, **par voie de soumission,** environ **1500 m³ de beau bois** propre à billons et à constructions, démarqués dans ses forêts communales et divisés en plusieurs lots. Une partie de ces bois se trouve à proximité de Châtel.

L'abatage et la préparation de tous ces bois se fera aux frais de la commune.

Les soumissions écrites, prix par m³, seront reçues au **bureau communal jusqu'au 22 janvier prochain, à 6 h. du soir.**

Pour renseignements, s'adresser au forestier communal **Louis Pilloud.** P 217 F 340

Châtel Saint-Denis, le 12 janvier 1918.

Par ordre : **Le Secrétariat communal.**

Dépôt pour Fribourg : **Grande Droguerie Bourgknecht & Gottrau.**

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1260

Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles

*Souveraine dans les cas d'*indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc. etc *Préservatif efficace* contre les maladies épidémiques et contre l'influenza

Chez MM **Eigenmann, Chatton et Cie,** négt. ; **Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et Schmidt,** pharmaciens ; **Guidi-Richard ; Fr. Guidi,** rue des Chanoines ; **Société de Consommation,** rue des Alpes ; **Ayer,** rue de la Préfecture et place de la Gare ; **Riseres,** rue de Lausanne et Beauregard, à **Fribourg.**

Bulliet, pharmacien, à **Estavayer-le-Lac Strobel et Gavin,** pharmaciens, à Bulle ; **Schmidt,** pharmacien ; **Rohnsley,** pharm., et Pharmacie économique Romont ; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-St-Denis ; **Leclerc & Gerin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **Pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel **Droguerie Christen,** Moudon. *Liqueur de gentiane et menthone* chez **MM. Eigenmann, Chatton & Cie,** négt., à **Fribourg.** 972-127

Agenda des Agriculteurs Fribourgeois

rédigé par B. COLLAUD

1918

Prix : 2 fr.

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul FRIBOURG

Fabrique de Draps Wangen S. A.

accepte des effets de laine et fournit des étoffes pour habillements directement aux particuliers. — **Demander les échantillons.**